

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2016

Date de la convocation : 23 avril 2016

Présents : BANDELIER Luc ; CALVAT Lilian ; COURCIER Valérie ; DELARUE Yoran ; DOMINGUES Sandrine ; DURAND Valérie ; GAUTHEROT Sylvie ; GUILLAMO Annie ; JUAREZ Emilio ; LE BRAS Antoinette ; MARECHAL Cyril ; MÉNÉTRIER Claude ; OPPER Evelyne ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RIOUX Chrystelle ; ROGNON Michel ; VANCAUWENBERGE Christophe ; VIENNET Alain.

Excusés : Daniel FABREGUES procuration à Claude MENETRIER
Thierry ROUX procuration à Yoran DELARUE
Christelle PEREIRA procuration à Annie GUILLAMO

M. Claude MENETRIER a été désigné secrétaire de séance.

En préambule du Conseil municipal, M. le Maire officialise la mise en place du Conseil municipal des jeunes. Chaque enfant se présente et explique sa motivation.

Liste des jeunes qui siègent au Conseil municipal des jeunes pour un an :

Aurélien Carbillat 9 ans, Marine Servois 16 ans, Arthur Pinto 15 ans, Lucas Pourchet 14 ans, Rawad Hamade 10 ans, Manon Desfarges 16 ans, Arthur Gerbier 10 ans, Julie Guittard 14 ans, Margaux Praom 14 ans

La séance est ouverte à 19 h 50.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 30 MARS 2016

M. M. ROGNON revient sur l'approbation du compte-rendu du Conseil du 29 février, où M. le Maire s'était engagé à informer les élus une fois les vérifications faites sur la possibilité d'une subvention pour les travaux de voiries programmés en 2015. Qu'en est-il ?

M. E. JUAREZ convient qu'il y a eu malentendu sur la subvention en question. En effet des financements DETR auraient pu être sollicités. Malheureusement M. E. JUAREZ ignorait ce type de financement et en est désolé.

M. le Maire indique que les élus qui peuvent apporter ce type d'informations sont invités à le faire en amont et non en aval.

M. C. PRAOM souhaite faire un historique du vote des taux sur les mandats précédents.

Mandat électif de	Augmentation sur 6 ans	Moyenne annuelle
B. GUYON	10.7 %	1.78 %
A. VIENNET	16.8 %	2.80 %
Y. DELARUE	2.50 %	0.84 %

Mme S. GAUTHEROT souhaite apporter quelques précisions sur ses interventions concernant le vote des taux. En effet il peut paraître paradoxal aux administrés saônois qu'elle indique être favorable à une augmentation des taux et, dans le même temps, qu'elle vote contre l'augmentation 2016. Elle dit vouloir, en cela, exprimer son opposition au manque de projets de l'équipe municipale.

De même elle souhaite modifier la teneur de ses propos sur le vote du budget principal page 8. Dans la phrase « Par ailleurs elle estime que deux directives ... », il vaut mieux parler de recommandations à la place de directives. De plus elle indique avoir préconisé que « les dépenses d'investissement doivent être renseignées sur les coûts de fonctionnement qu'elles engendreront ».

Mme S. DOMINGUES souhaite également faire préciser dans son intervention qu' « elle rejoignait entièrement Mme S. GAUTHEROT et les quatre membres de l'opposition dans leurs propos ».

En tenant compte de ces observations, le compte-rendu du 30 mars est adopté à l'unanimité.

M. A. VIENNET souhaite faire remarquer que le Compte-rendu du Conseil est parvenu très tardivement par rapport aux délais prescrits par la loi.

COMMISSION URBANISME – VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

1. Etat des demandes d'urbanisme

Etat des demandes au 21/04/2016

N° de dossier	Declarant	Adresse du terrain	Date dépôt initial	Date limite d'instruction	Objet de la demande	Decision
	Identification					

CERTIFICAT D'URBANISME ADMINISTRATIF (CUa) / OPÉRATIONNEL (CUB)

CUa02553216C0012	SCP ZIMMERMANN ET BRUCHON 7 Place du général De Gaulle - BP25 - 25800 VALDAHON	28 Avenue de la Gare - Creux Sous Roche - 25660 Saône	15/03/2016	15/04/2016		Simple information
CUa02553216C0013	SCP ZIMMERMANN ET BRUCHON 7 Place du général De Gaulle - BP25 - 25800 VALDAHON	1 rue de la Mairie 25660 Saône	15/03/2016	15/04/2016		Simple information
CUa02553216C0014	Mr HACQUIN Ghislain - 4 rue des Genévriers 25660 Saône	4 rue des Genévriers 25660 Saône	19/03/2016	19/04/2016		Simple information
CUa02553216C0015	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	12 - 14 Grande Rue 25660 Saône	31/03/2016	31/04/2016		Simple information
CUa02553216C0016	SCP MARCONOT CLEMENT 7 place Jean Moulin 25660 Saône	5 rue des Castors 25660 Saône	05/04/2016	05/05/2017		Simple Information
CUa02553216C0017	Maitre FEUVRIER Romain 1 rue des combes 25120 Malche	1 rue des Hurlevents 25660 Saône	06/04/2016	06/05/2017		Simple Information
CUa02553216C0018	SCP Bernard PHILIPPE et Benoît MOHN 4 B rue e Dole - BP 11927 - 25020 Besançon Cedex	5 rue Louis Jahler 25660 Saône	06/04/2016	06/05/2017		Simple Information
CUb02553216C0006	Mme HUOT-MARCHAND Evelyne - 2 impasse du Bouleau 25660 Saône	5 rue des Castors 25660 Saône	27/02/2016	27/04/2016	Vente en vue d'une construction	En cours d'instruction

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

DP02553216C0016	DANCY Yves	11 rue de la Corvée 25660 Saône	02/04/2016	01/05/2016	Construction d'un muret	En cours d'instruction
DP02553216C0013	GORDO Virgile	23 rue de la Croix de Mission 25660 Saône	25/03/2016	24/04/2016	Ravalement de façades, bardage + crépi	Accordée
DP02553216C0014	HOLDING MIRE Mr RECEVEUR Michel	La Barre 25210 Plambois Du Miroir	25/03/2016	25/04/2016	Ouverture d'une fenêtre en façade nord-ouest. Menuiserie identique à celle existante	Accordée
DP02553216C0015	PREUX Bernard	5 rue de la Mairie 25660 Saône	25/03/2016	24/04/2016	Ravalement de façades	Accordée
DP02553216C0017	DEMOLY Myriam	1 allée Jahler 25660 Saône	06/04/2016	05/05/2016	Création d'une fenêtre en remplacement d'un hublot et remplacement de toutes les fenêtres en fenêtre PVC	Accordée
DP02553216C0018	VINCENT Christian	7 rue de la Cassotta 25660 Saône	15/04/2016	14/05/2016	Modification de fenêtres sur 3 chiens assis + baie vitrée	Accordée

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

PC02553214C0012m1	SCI DE LA ROCADE	Lieudit "Les Ecots" rue du Cheneau Blond 25660 Saône	10/02/2016	09/07/2016	Déplacement du stockage des bouteilles de gaz. Création d'une aire de pompage pour les pompiers qui impacte le stationnement et le positionnement de la piste ("rouleaux" de la station de lavage). Reprise de la signalétique. Suppression des accès piétons d	En cours d'instruction - Prolongation de délai
PC02553212C0021m3	CARRE EST	Rue de la Gare 25660 SAONE	03/03/2016	02/06/2016	Les bâtiments A et B ont été cédés à un bailleur social. Un terrain de pétanque a été créé. Les parcelles 339, 340, 343 et 344 ont été cédées au Carré Est en limite le long des garages.	En cours d'instruction
PC02553213C0015M1	SCI La Rocade - Représentant : BERNARD Denis	Lieudit "Les Ecots" rue du Cheneau Blond 25660 Saône	09/07/2015	05/04/2016	Aire de pompage pour la défense incendie extérieure incendie, revêtement en pierre calcaire remplacé par un enduit ton pierre, bardage en teinte gris foncé Ral7022 en remplacement de la teinte gris clair Ral9006, redistribution des boutiques, réaménagement	Accordée avec prescriptions

AUTORISATION DE TRAVAUX (AT) POUR LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANTS DU PUBLIC (ERP)

AT02553216C0001	SEDD	1 Rue de la Glacière 25660 Saône	27/01/2016	26/05/2016	Cabinet dentaire	En cours d'instruction
AT02553216C0002	SCI EPHELIDIA	7 rue du Pied de Roche 25660 Saône	23/03/2016	22/07/2016	Cabinet de dermatologie	En cours d'instruction

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

N° de dossier	Vendeur	Acheteur	Date dépôt initial	Date limite d'instruction	Adresse du bien	Application DPU simple
---------------	---------	----------	--------------------	---------------------------	-----------------	------------------------

DIA2016-10	Mr Mme HANS Hervé	HANRIOT Gilles	23/03/2016	23/05/2016	28 avenue de la Gare 25660 Saône	Non
DIA2016-11	Mr Mme DUBOIS Jean-Michel	Mme DEMOLY Myriam	26/03/2016	26/05/2016	7 rue des Frères Maire 25660 Saône	Non
DIA2016-12	DUBOZ Martine	Mr Mme CHAUVEAU Jean-Michel	05/04/2016	05/06/2016	5 rue des Castors 25660 Saône	Non
DIA2016-13	GARDY Gérard	Mr Mme FRANCK Lucas	08/04/2016	08/06/2016	2 rue des Thuyas 25660 Saône	Non
DIA2016-14	BERGER Alexandre / NICOLARDOT Elodie	Mr Mme CHENU Jean-Jacques	16/04/2016	15/06/2016	3 rue de la Poste 25660 Saône	Non

2. Contrat Préventox (Décision)

M. E. JUAREZ présente le nouveau tableau des opérations liées au contrat Préventox où des modifications ont été apportées avec l'aide des interlocuteurs que sont la CAGB, le Syndicat des Alaines, la commune de Besançon.

Programme prévisionnel au Contrat "Préventox"

Budget(s) primitif(s) communal(s)	INTITULE DE L'ACTION	SIGNATAIRES IMPLIQUES (hors AE)	RESPONSABLE DE L'ACTION	MONTANTS HT PREVISIONNELS DES TRAVAUX	Taux AIDES Agence de l'Eau	MONTANTS PREVISIONNELS DES AIDES	SOLDE HT POUR SAÔNE DEDUCTION DES AIDES	DEGRE DE PRIORITE Agence de l'Eau	DEGRE DE PRIORITE Saône	2016	2017	2018	INDICATEURS	OBJECTIFS DE RESULTATS
AXE 1 REDUCTION DES POLLUTIONS TOXIQUES														
1.1	M49 - Fonct.	Plan action - priorisation des établissements	VB	Saône	1 000.00 €	60%	600.00 €	500.00 €	1	1			recensement et priorisation réalisés	1
1.2	M49 - Fonct.	Diagnostic et suivi des établissements prioritaires												
		Contrôle branchement END (y compris étude du gros et branchements)	VB	Saône	24 000.00 €	50%	12 000.00 €	12 000.00 €	1	1			nb audits réalisés - Prestation externalisée - Inclure la commune de Genesne 4 unités supplémentaires	30
		Diagnostic END	VB/CCI	Saône	6 000.00 €	50%	3 000.00 €	3 000.00 €	1	1			nb audits réalisés - Prestation externalisée - Inclure la commune de Genesne 1 unité supplémentaire	30
1.4		Investissements des entreprises et communes	VB	Saône	200 000.00 €	40 % ** +10 % +20 %	140 000.00 €	60 000.00 €	1	1			nb d'opérations engagées - Investissement propre à chaque demandeur	informatif
					↓									
1.4.1	M14 Investis.	Projet d'investissement de la commune Saône (zone de lavage, prétraitement, réseau interne à reprendre, bacs de rétention, à terme aménagements extérieurs, etc.)	VB	Saône	50 000.00 €	40 % ** +10 % +20 %	35 000.00 €	15 000.00 €	1	1			Première tranche de l'opération (étude, prestataires de service, travaux) pour traiter les urgences. A prévoir selon les conclusions du contrôle, les aménagements extérieurs soit une opération estimée à 150 000 € HT.	informatif
1.5		Réduction des pesticides												
1.5.1		Professionnel	/	Saône	/	80%	Selon les dossiers déposés		2	1			Recensement sensibilisation - Opération propre à chaque demandeur	informatif
1.5.2	M14 Investis.	Commune (service technique) : Diagnostic Fredon / Equipements techniques alternatives / Formations / Communication / Réorganisation espaces verts - Travaux	Fredon	Saône		80% 40% si polyvalence		0.00 €						
		Détail du poste 1.5.2 - Poste modifié et réajusté												
1.5.2.a	M14 Investis.	Commune (service technique) - Diagnostic Fredon	Fredon	Saône	6 000.00 €	80%	4 800.00 €	1 200.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif
1.5.2.b	M14 Investis.	Equipements techniques alternatives	Fredon	Saône	45 000.00 €	80% 40% si polyvalence								
					↓									
		Déshoussailleuse	Fredon	Saône	1 000.00 €	40%	400.00 €	600.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif
		Broyeuse paille	Fredon	Saône	12 000.00 €	40%	4 800.00 €	7 200.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif
		Aspirateur espaces verts	Fredon	Saône	5 000.00 €	40%	2 000.00 €	3 000.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif
		Porte-outils équipements désherbage	Fredon	Saône	7 000.00 €	40%	2 800.00 €	4 200.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif
		2 thermiques	Fredon	Saône	20 000.00 €	80%	16 000.00 €	4 000.00 €	2	1			nb de d'opérations engagées	informatif

1.5.2.c	M14 Fonction.	Formations	Fredon	Saône	18 500.00 €	80%	13 200.00 €	3 300.00 €	2	1					nb d'opérations engagées Prévision initiale : 2500€/semaine x 5 agents x 3 ans = 37500 € HT - Modification : 2500€/semaine x 2 agents * 3 ans = 15 000 € HT - Prévoir temps agents pour formation interne soit 500 €/agent	informatif	
1.5.2.d	M14 Fonction.	Communication	Fredon	Saône	5 000.00 €	80%	4 000.00 €	1 000.00 €	2	1					nb de d'opérations engagées	informatif	
1.5.2.e	M14 Investis.	Réorganisation espaces verts - Travaux + temps agents (5000 € HT/an)	Fredon	Saône	15 000.00 €	80%	12 000.00 €	3 000.00 €	2	1					nb de d'opérations engagées	informatif	
1.5.2.f	M14 Fonction.	Nettoyage / Balayage / Désherbage mécanique / traitement déchets des espaces publics	Fredon	Saône	30 000.00 €	40%	12 000.00 €	18 000.00 €	2	1					Nb d'opérations engagées Prestation externalisée - En lieu et place des investissements (balayuse/aspiratrice : 40 000 € HT + bras articulé désherbage : 9 000 € HT + amortissement en fonctionnement	informatif	
Sous total Axe 1 - Budget M14 Investissement					116 000.00 €		77 800.00 €	38 200.00 €									
Sous total Axe 1 - Budget M14 Fonctionnement					51 500.00 €		29 200.00 €	22 300.00 €									
Sous total Axe 1 - Budget M49 Fonctionnement					31 000.00 €		15 500.00 €	15 500.00 €									
AXE 2 CONNAISSANCE ET SUIVI DES POLLUTIONS TOXIQUES																	
2.1	M49 - Fonction.	Bilan de la contamination des pollutions toxiques (Step, réseaux, milieux, entreprises)	VB	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	1	1					restitution 1 fois/an	3	
2.2	M49 - Fonction.	Constat de la qualité de 3 points des entreprises (y compris subtrésoreries)	VB	Saône	15 000.00 €	50%	7 500.00 €	7 500.00 €	1	1					nb de contrôles - Externalisés	15	
2.3	M49 - Fonction.	Suivi de la qualité du milieu															
		Campagne suivi de la qualité du milieu (Syndicat Mixte Marais de Saône) - Participation au Copil	Saône	Syndicat Mixte Marais de Saône	/	/	/	/	1	1					restitution 1 fois / an - Prestation financée dans le cadre de la ressource en eau "Arlier"	3	
2.4	M49 - Fonction.	Suivi des points de ressource d'assainissement															
		Campagnes sur les DO	/	Saône	18 000.00 €	50%	9 000.00 €	9 000.00 €	1	1					nb analyses sur DO sensibles - Externalisés	4 points / an	
		Campagnes sur points critiques du réseau (zone d'activités, postes relais...)	/	Saône	22 500.00 €	50%	11 250.00 €	11 250.00 €	1	1					nb de campagnes annuelles envisagées - Externalisées	5 points / an	
Sous total Axe 2 - Budget M49 Fonctionnement					57 500.00 €		28 750.00 €	28 750.00 €									
AXE 3 REGULARISATION ADMINISTRATIVE DES REJETS NON DOMESTIQUES																	
3.1	M49 - Fonction.	Mettre à jour du règlement d'assainissement / communication / diffusion	/	Saône	1 000.00 €	50%	2 500.00 €	2 500.00 €	2	2					Règlement mis à jour - externalisé	1	
3.2	M49 - Fonction.	Régularisation administrative (délivrance des arrêtés - procédure administrative)	VB	Saône	4 000.00 €	50%	2 000.00 €	2 000.00 €	3	1					Nbre d'arrêtés / autorisation - externalisé	30	
3.3	M49 - Fonction.	Contrôle de 3 points (site terrain + labo)	VB	Saône	9 100.00 €	50%	4 350.00 €	4 550.00 €	2	2					Nbre de contrôles d'arrêts réalisés - externalisé	7 pts/an	
3.4	M49 - Fonction.	Assurer un suivi des pollutions accidentelles (historique des pollutions)	VB	Saône	1 000.00 €	50%	500.00 €	500.00 €	2	1					Recensement des accidents avec différents acteurs	informatif	
Sous total Axe 3 - Budget M49 Fonctionnement					19 100.00 €		9 550.00 €	9 550.00 €									
AXE 4 VALORISATION ET COMMUNICATION																	
4.1	M49 - Fonction.	Réunions d'information aux professionnels															
		Réunions d'information aux professionnels	VB/CCI	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	2	3					Nbre réunions organisées	2	
		Visite thématiques des STEP à destination des professionnels	VB/CCI	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	1	2					Nbre de visites	3	
		Visite thématiques milieux sensibles et station eau à destination des professionnels	VB/CCI	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	1	2					Nbre de visites	3	
4.2	M49 - Fonction.	Rédaction et diffusion de documents de bonnes pratiques															
		Bonnes pratiques liées aux effluents non domestiques (plaquette)	VB/CCI	Saône	/	50%	/	/	2	2					Diffusion aux ets	1	

		ascosade, dépliant VB)													
		Supports d'information relatifs aux Effluents Assimilables Domestiques	VB/CCI	Saône	3 000.00 €	50%	1 500.00 €	1 500.00 €	1	2				Diffusion aux ets	1
		Enrichissement du volet assainissement / pluvial du portail internet de la ville de Saône	/	Saône	5 000.00 €	50%	2 500.00 €	2 500.00 €	1	2				Portail enrichi	informatif
4.3	M49 - Fonctio.	Sensibilisation du grand public													
		Elimination des déchets dangereux	VB	Saône	/	50%	/	/	1	2				Nbre d'opérations réalisées -- en cas de crise	informatif
		Réduction des pesticides / bonnes pratiques (idem des les ets)	VB	Saône	5 000.00 €	50%	2 500.00 €	2 500.00 €	1	2				Nbre d'opérations réalisées	informatif
		Visite des STEP station eau, milieux sensibles	VB	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	1	3				Nbre de visites	informatif
4.4	M49 - Fonctio.	Valorisation de l'opération													
		Parution d'articles, diffusion dans la presse	Ensemble des signataires	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	2	2				Nbre d'opérations	informatif
		Visite d'établissements témoins (+ affichage)	VB/CCI	Saône	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	1	2				Nbre de visites	informatif
		Informations publiées sur portail internet de la commune, dans le rapport annuel d'exploitation du service	/	VB	2 000.00 €	50%	1 000.00 €	1 000.00 €	2	2				Nbre d'opérations de valorisation	informatif
Sous total Axe 4 - Budget M49 Fonctionnement					27 000.00 €		13 500.00 €	13 500.00 €							

Prévisionnel Préventox - Récapitulatif	Poste (s) (obligations réglementaires)	Montant prévisionnel global HT	Période de liasse 2016-2017-2018	Au-delà de 2018	Observations
M14 - Budget général Fonctionnement (y compris temps agents passés)		51 500.00 €	3 ans		Prestation externalisée : Nettoyage, balayage, désherbage mécanique, traitement des déchets des espaces publics - Situation actuelle : prestation en règle non concluante mobilisant 3 agents + matériel vétuste sans aspiration + véhicules + mise en décharge. Economie et mobilisation des agents/matériels sur d'autres prestations
M14 - Budget général Investissement		116 000.00 €	2 ans voire 3 ans	150 000.00 €	L'Agence limite le montant des investissements subventionnables global avec la possibilité d'augmenter ce montant en fonction des opérations à engager globalement par les entreprises et la commune (atelier à mettre aux normes - prétraitement, bacs de rétention, station de lavage, . etc) 2017 : 50 000 € HT > 2018 : moyen terme et au-delà de la durée "contrat préventox" 150 000 € HT (aménagements extérieurs, etc) Ordre et liste non exhaustive : 2018 : Commune (service technique) - Diagnostic Fraxon / Equipements techniques alternatives dont débroussailluse (1000 € HT) / Réorganisation espaces verts - Travaux (5000 € HT) 2017 : Equipements techniques alternatives dont broyeuse paillage (12000 € HT), aspirateur espaces verts (5000 € HT) / Réorganisation espaces verts - Travaux (5000 € HT) 2018 : Equipements techniques alternatives dont porte-outils équipements désherbage (7000 € HT), 2 thermiques (2x10000 € HT) / Réorganisation espaces verts - Travaux (5000 € HT)
M49 - Budget assainissement Fonctionnement (y compris temps agents passés)		46 000.00 €	3 ans		Obligation réglementaire "autorisation rejet" - Recours préfet sur PLU - programme complémentaire au diagnostic sur le réseau assainissement (EU et EP) de collecte de Saône.
M49 - Budget assainissement Fonctionnement - Prestation externalisée		88 600.00 €	3 ans		

Les lignes qui apparaissent en grisé sur le tableau, d'un montant de 88 600,00 € hors taxes sont les dépenses qui seront engagées sur le budget assainissement, fonctionnement, échelonnées sur trois ans. Ces prestations seront externalisées.

La ligne 1.4 – Investissement des entreprises et commune 200 000,00 € dont 5 000,00 € pour la commune au budget général en investissement, concerne l'estimation d'une première tranche de travaux au niveau des ateliers selon les éventuelles conclusions du rapport de contrôle.

La ligne 1.5 et suivantes concernent toutes les opérations relatives à la réduction des pesticides. Ce poste prend en compte l'achat de matériel pour l'entretien des voiries et des espaces verts, ainsi que le temps passé par les agents.

- **Axe 2** – Connaissance et suivi des pollutions toxiques :
Dépenses engagées, au cours de la deuxième année, sur le budget assainissement, fonctionnement.

- **Axe 3** – Régularisation administratives des rejets toxiques,
Dépenses engagées, au cours de la troisième année, sur le budget assainissement, fonctionnement.

- **Axe 4** – Valorisation et communication.

Concerne essentiellement du temps agent relatif à l'information, la sensibilisation du grand public, la rédaction et diffusion de documents de bonnes pratiques et la valorisation de l'opération.

M. E. JUAREZ insiste sur la nécessité de réaliser cette opération pour permettre aux entreprises de bénéficier d'aides à leur mise en conformité.

Mme S. GAUTHEROT se dit favorable au principe car la commune ne peut pas priver les entreprises de cette opportunité. Cependant elle dit avoir le droit d'obtenir toutes les réponses qui n'avaient pas été suffisamment précises à la première présentation. Elle demande également à avoir connaissance du contenu du contrat qui n'est pas présenté aujourd'hui.

Elle souhaite d'une part se faire confirmer que la tranche ferme qui va jusqu'en 2018 est bien fixée à 90 000 € seulement et veut se faire préciser si avec seulement 90 000 € de travaux, l'agence de l'eau subventionnera ?

M. E. JUAREZ se veut rassurant, car c'est l'Agence de l'eau elle-même qui a aidé la commune à monter le dossier. Il confirme bien que le montant des travaux ne dépassera pas 90 000 € H.T. et que la subvention atteindra 50 %. M. E. JUAREZ précise que le projet de contrat a été envoyé aux élus par mail il y a quelques temps.

A la demande de M. L. BANDELIER, M. C. VANCAUWENBERGE intervient pour appuyer le dossier qui, selon lui a gagné en clarté depuis la dernière présentation.

M. A. VIENNET considère que le montant à prendre en compte TTC est 360 000 € hors subvention pour la commune. Ces dépenses seraient plus utiles aux travaux sur les réseaux.

M. C. VANCAUWENBERGE intervient à ce propos pour rappeler que le Syndicat des Alaines entreprend actuellement le diagnostic qui mettra en lumière les défauts du réseau d'assainissement.

Adopté par 17 voix pour, 4 voix contre (G. PARIS, D. PEYRARD, M. ROGNON, A. VIENNET) et 2 abstentions (S. DOMINGUES, S. GAUTHEROT).

Les termes du contrat lui-même seront présentés lors du prochain Conseil municipal. M. E. JUAREZ fait appel à l'expertise de M. C. VANCAUWENBERGE pour les valider en amont.

COMMISSION PATRIMOINE – COMMERCE - ENVIRONNEMENT

3. Gestion forestière : demande de restructuration foncière (décision)

M. C. MENETRIER présente la proposition de l'ONF, qui dans le cadre de la gestion forestière pour les prochaines années demande l'amélioration et la mise à jour du patrimoine boisé communal relevant du régime forestier.

Ainsi le Conseil municipal est invité à se prononcer sur :

- L'autorisation de réaliser un dossier de restructuration foncière pour l'ensemble du domaine communal bénéficiant du régime forestier.
- L'annulation de tous les anciens arrêtés de soumission encore en vigueur à ce jour concernant l'ensemble du territoire communal et d'une petite partie de celui de Morre (section ZB).
- L'application du régime forestier aux parcelles cadastrales suivantes, seules constitutive de la forêt communale et destinées à relever du régime forestier.

section	n° parcelle	lieu-dit	contenance totale	contenance à soumettre
A	409	Nouvelot	5 ha 27 a 00 ca	5 ha 27 a 00 ca
A	410	Nouvelot	8 ha 84 a 00 ca	8 ha 84 a 00 ca
A	411	Nouvelot	2 ha 54 a 20 ca	1 ha 49 a 17 ca
A	412a	Nouvelot	2 ha 01 a 40 ca	1 ha 98 a 83 ca
A	414	Le Chanet	4 ha 50 a 00 ca	4 ha 50 a 00 ca
A	416	Le Chanet	1 ha 46 a 50 ca	1 ha 46 a 50 ca
A	868	Le Chanet	8 ha 62 a 00 ca	8 ha 62 a 00 ca
A	869	Le Seu	3 ha 65 a 04 ca	3 ha 25 a 32 ca
A	872	Le Chanet	44 ha 20 a 52 ca	44 ha 20 a 52 ca
A	876	Les Vallons	62 ha 14 a 60 ca	62 ha 14 a 60 ca
A	878	Les Vallons	5 ha 16 a 92 ca	3 ha 41 a 82 ca

AM	48	Petit Frêne	3 ha 62 a 97 ca	3 ha 62 a 97 ca
AM	56a	Louvière	73 a 55 ca	73 a 55 ca
AM	106	Petit Frêne	89 a 34 ca	89 a 34 ca
AN	44	Cheneau Blond	1 ha 18 a 14 ca	1 ha 18 a 14 ca
D	4	Grand Frêne	8 ha 92 a 15 ca	8 ha 92 a 15 ca
D	312	Bois Blanc	41 ha 44 a 50 ca	41 ha 44 a 50 ca
D	589	Grand Frêne	25 a 94 ca	25 a 94 ca
D	600	Petit Frêne	9 ha 11 a 06 ca	9 ha 11 a 06 ca
D	615	Petit Frêne	2 ha 60 a 28 ca	2 ha 60 a 28 ca
D	671	Petit Frêne	17 ha 18 a 11 ca	17 ha 18 a 11 ca
D	672	Grand Frêne	80 ha 66 a 07 ca	80 ha 66 a 07 ca
D	685	Grand Frêne	17 ha 31 a 98 ca	17 ha 31 a 98 ca
ZA	278C	La Caille	3 ha 32 a 92 ca	2 ha 66 a 16 ca
ZA	673	Le Chanet	1 ha 44 a 85 ca	1 ha 44 a 85 ca
ZA	844b	Le Seu	68 a 64 ca	24 a 10 ca
ZB	104	Champ de Péneval	1 ha 96 a 56 ca	1 ha 96 a 56 ca
ZD	2	Grand Frêne	24 ha 92 a 98 ca	24 ha 92 a 98 ca
ZD	60	Bois Blanc	34 a 85 ca	34 a 85 ca
ZD	76	Le Touillon	77 a 54 ca	77 a 54 ca
ZD	122	Petit Frêne	63 ha 40 a 57 ca	63 ha 40 a 57 ca
ZD	147	Grand Frêne	70 ha 74 a 81 ca	70 ha 74 a 81 ca
ZE	84	Sous l'Epine	4 ha 90 a 84 ca	4 ha 90 a 84 ca
ZE	87	Chemenot	11 ha 04 a 24 ca	11 ha 04 a 24 ca
ZE	89	Prés Neufs	1 ha 95 a 56 ca	1 ha 95 a 56 ca
ZE	90	Prés Neufs	2 ha 83 a 19 ca	2 ha 83 a 19 ca
ZE	223a	Prés Neufs	5 ha 69 a 30 ca	5 ha 69 a 30 ca
ZE	223b	Prés Neufs	24 ha 40 a 80 ca	24 ha 40 a 80 ca
ZE	223c	Prés Neufs	3 ha 52 a 62 ca	3 ha 52 a 62 ca
ZE	223d	Prés Neufs	2 ha 33 a 80 ca	2 ha 33 a 80 ca
ZE	223e	Prés Neufs	19 ha 71 a 71 ca	3 ha 03 a 85 ca
ZE	246	Le Chailloux	4 ha 40 a 90 ca	4 ha 40 a 90 ca
		Sous total	SAONE	559 ha 81 a 37 ca
Territoire de Morre				
ZB	56	La Bruyère	1 ha 14 a 40 ca	1 ha 14 a 40 ca
TOTAL	FORET COMMUNALE		569 ha 85 a 00 ca	560 ha 95 a 77 ca

Dans ce tableau les parcelles suivantes sont rajoutées au patrimoine forestier :

Parcelle ZA 844b pie lieu-dit Le Seu (vers la RD410 en direction de Mamirolle)

Parcelles ZE 223c et ZE 223e lieu-dit La Vaire (vers l'aérodrome)

- Les motifs de la demande sont l'amélioration et la mise à jour du patrimoine boisé communal relevant du régime forestier,
- L'ONF est invité à présenter un dossier de restructuration foncière et d'application du régime forestier pour l'ensemble des parcelles concernées
- L'ensemble des parcelles concernées sont parfaitement bornées et délimitées. Elles ne peuvent donc faire l'objet d'aucune contestation.

- M. le Maire est autorisé à signer toutes les pièces afférentes au dossier.

Adopté à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNICATION – JEUNESSE ET SPORTS

4. Information sur les panneaux à LED

M. L. BANDELIER rappelle qu'une somme de 25 000 € a été prévue au budget 2016 pour l'acquisition d'un « panneau indicateur LED ».

Suite aux remarques entendues lors du débat d'orientation budgétaire, la commission a réfléchi à une solution moins onéreuse. Des panneaux de plus simples technologies pourraient être mis aux entrées du village (Côté super U et espace du marais). Le coût de ces panneaux serait beaucoup moins élevé que prévu à l'origine. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises. La commission doit encore réfléchir à la possibilité d'intégrer un radar pédagogique au panneau indicateur.

A la demande de Mme V. DURAND, un visuel du matériel proposé est présenté.

COMMISSION VIE SCOLAIRE – ACTION CULTURELLE

5. Tarifs du service TAP pour la rentrée 2016 (décision)

Mme V. COURCIER fait part de la proposition de la commission Vie Scolaire d'augmenter les tarifs des TAP. L'augmentation des tarifs permettrait le financement d'intervenants extérieurs. La commission s'est déjà renseignée sur l'intervention d'un magicien, d'un animateur en danse africaine.

Un appel à projet avait été présenté par l'école de musique pour 4 ateliers sur un cycle de 14 semaines lors des TAP pour une somme de 952 €. (éveil musical, découverte orchestrale et instruments de musique). Malheureusement ce projet n'a pas été retenu et n'obtiendra pas les financements escomptés.

Actuellement les tarifs TAP sont les suivants :

Tarif TAP Maternelle	0.55 € pour 1 h	les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Tarif TAP Élémentaire	0.75 € pour 1h 20 mn	les mardi, jeudi et vendredi.

Il est proposé d'augmenter ces tarifs de 0.05 € à compter du 1^{er} septembre 2016.

Tarif TAP Maternelle	0.60 € pour 1 h	les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Tarif TAP Élémentaire	0.80 € pour 1h 20 mn	les mardi, jeudi et vendredi.

Adopté à l'unanimité

Mme V. COURCIER explique que dans le cadre des TAP, une présentation théâtrale de marionnettes géantes a été préparée et présentée par les enfants. Au vu du succès de cette manifestation, celle-ci sera présentée à la fête de l'école.

L'activité TAP évolue dans le bon sens et il devient possible de présenter certains résultats aux parents.

6. Modifications du règlement du service périscolaire, accueil de loisirs

Mme V. COURCIER présente les modifications proposées au règlement du service périscolaire et accueil de loisirs pour la rentrée de septembre 2016. Le nouveau règlement réactualise les horaires du mercredi et précise les conditions d'enregistrement des annulations d'inscription et de changement de situation des parents.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le nouveau règlement.

Adopté à l'unanimité

M. C. VANCAUWENBERGE fait remarquer qu'il est difficile de prévenir dans les délais en cas d'absence des instituteurs pour cause de maladie ou de grève. Il trouve injuste que les parents paient le prix du repas.

Mme V. COURCIER répond qu'il n'est pas possible que la collectivité prenne en charge les prix de ces repas commandés. Elle prend note de la remarque qui sera étudiée en commission.

COMMISSION ADMINISTRATION FINANCES

7. Emprise France-Télécom : redevance d'occupation du domaine public 2016

M. le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le montant de la Redevance due au titre de l'Occupation du Domaine Public par les opérateurs de communications électroniques pour 2016. La redevance à facturer à ORANGE s'élève à 1 648 €, selon le calcul suivant :

Artères en sous-sol :	22,751 km	Redevance par km :	38.80 €,	soit 883 €
Artères aériennes :	12,301 km	Redevance par km :	51.74 €,	soit 636 €
Emprise au sol :	5 m ²	Redevance par m ² :	25.87 €,	soit 129 €

Adopté à l'unanimité

8. Réaménagement de l'emprunt n°2 négocié avec la caisse d'épargne (DBM)

Suite à la délibération du 30/03/2016 pour le réaménagement de l'emprunt pour la réhabilitation du groupe scolaire, M. le Maire propose la modification budgétaire suivante afin de prévoir les crédits pour le rachat de l'emprunt du Crédit Mutuel (DI 166) par la Caisse d'Epargne (RI 166) et les frais financiers correspondants (DF 627) :

BUDGET PRINCIPAL N° 01-2016		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement					
D 627 - 011	Service bancaires et assimilés		3 300.00 €		
R7411 - 74	Dotation forfaitaire				3 300.00 €
		0.00 €	3 300.00 €	0.00 €	3 300.00 €
Investissement					
D 166	Refinancement de dette		1 267 000.00 €		
R 166	Refinancement de dette				1 267 000.00 €
		0.00 €	1 267 000.00 €	0.00 €	1 267 000.00 €

Adopté à l'unanimité

9. Modification de grade d'un poste d'adjoint administratif (décision)

M. le Maire informe l'assemblée :

Considérant la nécessité de recruter directement un adjoint administratif 2^{ème} classe en lieu et place de l'agent titulaire parti à la retraite le 1^{er} novembre 2015.

Considérant que l'agent recruté en Contrat à durée déterminée pour une durée de 6 mois est jugé compétent pour le remplacer,

Afin de pouvoir nommer cet agent directement en tant que stagiaire,

Il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à 35 heures et de le remplacer par un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 35 heures, seul grade permettant le recrutement direct.

M. le Maire propose d'adopter la modification des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012

Adopté à l'unanimité

10. Questions et informations diverses

Arrêté du 14 avril 2016 portant projet de modification de périmètre de la communauté d'agglomération du Grand Besançon

La présentation de ce point est reportée à un prochain Conseil municipal car la modification du périmètre de la CAGB fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

M. le Maire fait lecture de la liste des nouvelles communes concernées par l'extension : Bonnay, Byans sur Doubs, Chrevroz, Cussey sur l'Ognon, Devecey, Geneuille, Merey-Vieilley, Palise, Pouilley-Français, Rosey-Fluans, Saint-Vit, Velesmes-Essarts, Venise, Vieilley et Villars Saint Georges.

Dates à retenir

Opération « Nettoyons notre commune »	le samedi 7 mai	à 8 h
Commémoration du 8 mai 1945 (Intervention du Conseil municipal des Jeunes)	le dimanche 8 mai	à 11 h 30
Présentation aux élus du secteur par la CAGB du transfert de compétence assainissement	le lundi 9 mai	à 20 h à la salle Guinemand
Réunion citoyenne	le mercredi 11 mai 2016	à 19 h 30 à l'Espace du Marais
Conseil municipal	le mercredi 1er juin 2016	à 20 h

Les services communaux seront fermés les 6 et 7 mai.

Subventions :

M. A. VIENNET demande si les subventions versées en 2015 par l'OMS sont reconduites en 2016 et quels en sont les critères et les conditions d'attribution.

M. L. BANDELIER dit que trois subventions exceptionnelles de 500 € chacune ont été versées en 2015 au Club de foot, au Club de Hand et aux Archers du Plateau. Ces subventions sont hors budget communal.

Mme S. GAUTHEROT demande quel est le statut de l'OMS.

L'OMS (Office Municipal des Sports), est une association qui est gérée par l'adjoint de la commission en charge de la communication, le sport et la jeunesse. Les recettes principales proviennent de la manifestation Saveurs et Passions.

Projet « Age et Vie »

Mme S. GAUTHEROT demande quelle suite a été donnée au projet « âge et Vie ».

M. E. JUAREZ explique que la dernière réunion concernant ce projet a eu lieu en juin 2015. Le projet présenté sur le plan architectural nécessitait la modification du PLU, ce que le Conseil municipal a refusé. Cette semaine, il lui a été confirmé que le projet était maintenu. L'investisseur se mettant en conformité avec le PLU.

Entretien de la route départementale RD 246

Mme S. GAUTHEROT demande si des travaux d'amélioration de la route RD 246 (du centre bourg à la gare) sont envisagés.

M. E. JUAREZ dit que le Département n'a pas programmé de travaux cette année.

M. le Maire explique que malgré son insistance auprès du Conseil départemental, il n'a pas été entendu. Mme BOURQUIN, cependant, soutient la commune dans le projet de la réfection du gymnase auprès de la Préfecture.

De même le projet de piste cyclable par la CAGB avant la fin de l'année pourrait améliorer les choses.

Zone commerciale et artisanale

Mme S. GAUTHEROT demande des informations sur le projet Zone commerciale et artisanale discuté à l'automne 2015.

La SedD, relancée par les élus, a informé M. le Maire que le dossier était « à l'étude ». Il sera présenté prochainement au Conseil municipal.

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire,

Yoran DELARUE



Le Rapporteur,

Claude MENETRIER